

# Le conseil municipal porte l'effort sur la sécurité routière

La séance d'hier soir a été expédiée en 1 h 45. Le point principal a détaillé un enjeu primordial aux yeux des habitants : les aménagements pour, entre autres, diminuer la vitesse. Mais les structures ne font pas tout...



HIER, RUE SAINT-MARC. Les élèves de l'école empruntent désormais un passage protégé surélevé.

Tout guilleret, Serge Grouard, maire, une fois arrivé aux trois-quarts des délibérations du conseil municipal : « Je vous invite à aller voir tout à l'heure le nouvel éclairage de la place du Martroi ». Répliques d'élus : « Il fera encore jour ! » Exact. Après une séance, hier soir, d'1 h 45, aucun élu n'a joué les prolongations. Adjointes et conseillers sont donc rentrés chez eux, à 20 heures. À pied, à vélo ou en voiture.

Certains sont, sans doute, passés devant des aménagements récemment réalisés en matière de sécurité routière, qui ont fait l'objet de la délibération la plus conséquente d'un modeste conseil municipal. La ville affiche, en 2006, trois priorités : la réduction de la vitesse, la suppression des points noirs, la protection des piétons, dont les enfants, notamment par des cheminements adaptés.

## 1.500.000 € de travaux

1.500.000 €, dont 320.000 € uniquement pour les abords des écoles, sont consacrés, cette année, à des travaux relevant de la sécurité routière qui, comme le souligne Muriel Chéradame, adjointe au maire chargée de la circulation, « reste un objet majeur de préoccupation des habitants ». Des résultats sont déjà visibles. D'autres projets sont programmés (rues Charles-le-Chaume, Robert-le-Pieux, Antoine-Beccuereil, Brise-Pain, boulevard de Châteaudun), ou projetés (rues des

Cordiers, des Écoles, RN 20). Mais ces réalisations doivent être accompagnées d'éducation des enfants (1.300 ont reçu une information ce semestre et une opération de pédibus est mise en place à Michel-de-la-Fournière)... et de leurs parents qui se garent parfois n'importe comment aux abords des établissements scolaires. « Il reste un problème de comportement d'une infime minorité (...) Il n'y a que la sanction qui peut être efficace : ce sont les radars et les contrôles », a analysé Serge Grouard. Cette communication a été la plus débattue du conseil. Et un hommage a été rendu par Serge Grouard et Jean-Pierre Sueur à Augustin Cornu, ancien adjoint à la culture. La dernière soirée du festival de jazz, le 1<sup>er</sup> juillet, sera dédiée à celui qui a honoré la fonction d'élus.

Anne-Marie Coursimault.

## La droite refuse de déclarer Orléans zone hors expulsions



HIER, PERRON DE LA MAIRIE. Le PCF, le DAL, la CNL et la LCR ont réuni une cinquantaine de manifestants, sans obtenir gain de cause.

Le parti communiste n'a aucun élu au conseil municipal. Mais il s'est invité, hier, aux portes de la mairie, pour y distribuer un tract contre les expulsions locatives, réclamant qu'Orléans soit déclarée zone hors expulsions locatives.

Une cinquantaine de membres du DAL (Droit au logement), de la CNL (Confédération nationale du logement), de la ICR (Ligue communiste révolutionnaire) ont dit leur écoeurement dans une lettre destinée aux élus d'Orléans : « En 2005, 198 familles du Loiret, dont près de la moitié sur notre ville d'Orléans, ont été expulsées sans que la question du logement ou de l'hébergement n'ait jamais été prise en compte... ]Monsieur le préfet du Loiret reconnaissait le 18 mars 2005 que, dans 95 % des cas, les familles mises à la rue rencontraient de sérieuses difficultés sociales ! »

### « Insécurité sociale »

Les manifestants se sont basés sur le vote de villes... communistes pour réclamer une attitude conciliante d'Orléans-la-droite. Bref, les élus auraient pu décider « qu'aucune personne ou famille ne sera expulsée pour des raisons économiques ou à cause de l'insécurité

sociale ». La lettre a été remise au directeur de cabinet du maire, Serge Grouard étant, certes, en mairie, mais trop occupé à discuter avec des étudiants (sur le départ) de la Nouvelle-Orléans. Une prise de rendez-vous ultérieure a été demandée, sous peine d'une nouvelle manifestation le 23 juin, jour du prochain conseil municipal.

### « Pas aussi saine que cela »

La demande a été abordée en séance par Pascal Martineau, conseiller municipal socialiste, qui a notamment réclamer plus de logements sociaux sur l'agglomération. Sans surprise, Olivier Carré, adjoint à l'urbanisme, n'est pas allé dans le sens d'une zone hors expulsion : « Il s'agit d'une décision éminemment politique. Une telle zone ne m'apparaît pas aussi saine que cela ».

Pour l'anecdote, et puisque la manifestation se déroulait sur le perron de l'hôtel de ville, Jean-Pierre Sueur, socialiste, et Nino-Anne Dupieux, des Verts, sont restés à l'extérieur écouter les discours. Une attitude qui marque une certaine union de la gauche, prônée d'ailleurs par Michel Ricoud (PCF) pour les prochaines municipales.

A.-M.C.

## COMMENTAIRE

### Deux heures moins le quart...

Non, ces deux heures moins le quart ne se sont pas passées avant Jésus-Christ, comme le suggérerait Jean Yanne. Mais hier soir. C'est le temps qu'il a fallu aux élus pour boucler la séance de conseil.

Les plus sportifs d'entre les lecteurs n'ignorent pas que deux heures moins le quart, c'est aussi, en gros, la durée d'un match de basket. Cela tombe plutôt bien puisque, le conseil a débuté hier à 18 h 15 et qu'il s'est terminé à 20 heures. Pile-poil l'heure du coup d'envoi du match, ô combien important, que l'Entente disputait à Saint-Quentin.

De là à crier à l'entente, bien orléanaise, entre les conseillers des ailes droite et gauche, pour finir à l'heure et se jeter sur une radio... Il y a un pas que nous ne franchirons pas, de peur qu'on nous siffle un "marché". Faut-il alors chercher la raison de cette concision dans le calendrier et l'arrivée du week-end de Pentecôte ? Dans la faiblesse de l'ordre du jour ?

Les plus vicieux chercheront ailleurs le pourquoi du comment, s'ils ont par hasard remarqué que Jean-Pierre Sueur, assurément pour de bonnes raisons, a rapidement quitté un conseil auquel Florent Montillot est arrivé en retard, pour des raisons qu'on devine tout aussi bonnes. Ils ne se sont pas croisés, du moins en public...

L'un et l'autre ont en effet souvent l'habitude de s'invectiver, de se chercher. Hier, en quelque sorte, le combat n'eut pas lieu, faute de combattants. En toute fin de conseil, une question de l'opposition se demandant pourquoi une rue, en hommage à cette remarquable pédagogue orléanaise morte à Ravenbrück, ne serait pas baptisée « Olympia Cormier » sous prétexte qu'une école porte déjà ce nom, pouvait laisser penser qu'on jouerait les prolongations. Ce ne fut pas le cas, la majorité soutenant la proposition. L'entente, on vous dit !

Michel Varagne.